

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ACCORD-CADRE DE CONTROLE TECHNIQUE (CT) ET DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTÉ (SPS)

Référence de la procédure : 26MP05

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur :

M. le Directeur Général
10 rue Auguste Beuneux
C.S 62039
53020 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.53.54.55.56

L'acheteur : Service Juridique et des Marchés Publics

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation des missions de contrôle technique (CT) et la coordination de la sécurité et la protection de la santé (SPS) pour les opérations de catégorie 2 et 3, dans le cadre de travaux de construction, rénovation, réhabilitation, démolition ou maintenance d'ouvrages réalisés par Mayenne Habitat.

Le marché est décomposé en lots :

- Lot n°1 : contrôle technique - secteur haute Mayenne
- Lot n°2 : contrôle technique - secteur centre
- Lot n°3 : contrôle technique - secteur Mayenne angevine
- Lot n°4 : coordination SPS - secteur haute Mayenne
- Lot n°5 : coordination SPS - secteur centre
- Lot n°6 : coordination SPS - secteur Mayenne angevine

L'ensemble des lots sont mono-attributaire et à marchés subséquents

Le présent marché n'est pas décomposé en tranches.

Le marché ne comprend pas de variantes.

Les variantes à l'initiative des entreprises ne sont pas autorisées.

DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution est de 4 ans à compter du 1er juin 2026.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix : prix unitaire révisable

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché ne prévoit pas d'avance.

Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.



FORME JURIDIQUE DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : formulaire CERFA DC1 et formulaire de « Capacités professionnelles, techniques et financières » dûment remplis.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

L'offre retenue sera celle qui obtiendra la note la plus élevée, appréciée en fonction de deux critères :

- Le prix : 40% ;
- La valeur technique : 30% ;
- Les délais de transmission des documents 30%.

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-1, L. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier est disponible uniquement par téléchargement sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Les seules offres acceptées seront celles déposées sur la plateforme internet www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffes du Tribunal administratif de Nantes
6, allée de l'Ile Gloriette
CS 24111
44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02
Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

20 AVRIL 2026 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

4 MARS 2026